

**INFORMATIONS PRATIQUES POUR METTRE EN PLACE
UNE ASSEMBLEE GENERALE ELECTRONIQUE
AU SEIN D'UNE LIGUE OU D'UN COMITE**

RAPPELS :

- Les délais de convocation de l'assemblée générale doivent respecter les dispositions réglementaires de vos statuts et Règlement Intérieur.
- Le nombre de voix attribués est défini par l'article 11.6 des statuts de la FFHB.
- Le nombre de voix est attribué à la date de la convocation.

EXEMPLE D'UNE AG ELECTRONIQUE.

- Le Règlement Intérieur de la Ligue prévoit une convocation 1 mois avant la tenue de celle-ci.
- Il faut permettre aux clubs d'interroger la ligue sur les projets, documents transmis..., et donc prévoir un espace-temps de questions-réponses (au moins 2 semaines) entre les clubs et la ligue.
- La date envisagée de l'AG est fixée du 15/06 à 9H00 au 20/06 à 18h00.

PLANNING :

15 Mai	Envoi de la convocation Accompagnée du tableau des nombre de voix des clubs Et des documents relatifs à l'AG Rappeler le quorum -
A partir du 15 Mai	Préparation questionnaire des votes sur FORMS Possibilité de tester auprès du CA, des collègues pour vérifier que tout fonctionne, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • 1 choix unique par résolution et obligatoire. • 1 seule réponse par club (bien cocher la case pour que ce soit le cas avant l'envoi),
25 mai au 6 juin	Questions-réponses Clubs-Ligue-Comité
8 juin au 13 juin	Possibilité d'envoi de compléments d'informations, à l'ensemble des clubs, suite aux observations et questionnements de certains d'entre eux
15 juin à 9h00	Ouverture des votes (envoi du lien aux clubs) <ul style="list-style-type: none"> • Obligation d'utiliser la boîte standardisée du club, cet outil officiel mis à disposition des clubs par la FFHB permet d'identifier la structure, c'est important pour pointer les clubs qui participent à l'AG,
Entre le 15 juin et le 20 juin	Possibilité de relance auprès des clubs et les inviter à participer si ce n'est fait
20 juin à 18h00	Fermeture des votes - Vérifier que le quorum a été respecté (la moitié des clubs représentant la moitié des voix)

	Exporter le tableau des votes en format Excel - trier par numéro d'affiliation -
A partir du 22 juin et/ou au plus vite	Communiquer les résultats des votes

N'hésitez pas à nous contacter en cas de problèmes,

Bien cordialement,



Arnaud MAYEUR
Service Informatique
T. : +33(0) 1 56 70 72 31
Email : a.mayeur@ffhandball.net
1 rue Daniel Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex
www.ffhandball.fr



Jean-Luc Baudet
Elu en responsabilité du Pôle Territorial
Email : jl.baudet@ffhandball.net
1 rue Daniel Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex
www.ffhandball.fr